

**Débat** : action de débattre une question, de la discuter.

**Débattre** : examiner une question contradictoirement avec un ou plusieurs interlocuteurs.

**Un débat est une discussion sur un sujet, précis ou de fond, annoncé à l'avance, à laquelle prennent part des individus ayant des avis, idées, réflexions ou opinions divergentes pour le sujet considéré.**

**Un débat peut s'exprimer sous diverses formes, la plus courante étant la réunion en un même endroit des personnes physiques.**



Alors avons-nous fait un **débat** budgétaire ? Assurément non, c'est une mascarade !

Une majorité de moutons écoute une présentation satisfaite d'une situation financière. Le maire a simplement oublié qu'il n'était pas seul : il dit «je» en permanence. S'il disait «nous» on pourrait imaginer qu'il y a au moins eu un débat dans sa majorité, qu'ils ont des avis, idées, réflexions ou opinions.

Quelques membres de l'opposition essaient d'argumenter : les questions posées par



Jean-Claude Eyraud et M. Jaubert sont intéressantes et pertinentes « Non les voyants ne sont pas tous au vert, on peut le prouver. Non réduire le personnel, n'est pas une bonne solution. Augmenter les impôts locaux alors que les bases augmentent déjà, ce n'est pas une bonne idée. C'est la première fois que le maire critique les décisions gouvernementales comme la suppression de la taxe professionnelle. » Aussitôt ils se font renvoyer dans leur coin : le maire tente d'interrompre Jean-Claude Eyraud en lui disant « on fait pas un one man show ici » et il agresse M. Jaubert.

Ne pourrait-on pas imaginer une équipe municipale majoritaire qui serait satisfaite d'avoir une opposition active et pas une rangée de pots de fleurs et qui, de temps en temps, essaierait de tenir compte de leurs propositions ?

Cécile Leroux

**Françoise Perroud et Jean-Claude Eyraud, conseillers municipaux d'opposition sont à votre disposition.**

**Directrice de la publication : Cécile Leroux.**

**Imprimé par nos soins. Faites tourner, ne pas jeter sur la voie publique.**

**Pour tout contact : LEROUX, 37 chemin les Hauts de Valbonne, 05000 Gap.**

**Blog : [jceyraud.blogspot.com](http://jceyraud.blogspot.com)**

# Allégeance ou le prince et ses vassaux !

Cela fait plusieurs fois que le maire de Gap fait rire ses troupes en se moquant de l'opposition. Troupes qui habituellement n'ouvrent la bouche que lorsqu'on leur demande et en remerciant longuement le maire de l'avoir fait !



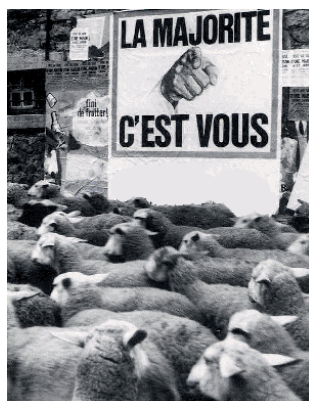
M. Galland, adjoint au sport, qui enchaîne après le maire pour se moquer de Jean-Claude Eyraud lorsqu'il se félicite que la ville adhère au CNAS.

On a l'impression effectivement d'être au Moyen Age : on attend le

Là M. Aurouze fait une intervention sur le prix (très bas) du terrain que la ville a achetée aux propriétaires du lycée Saint Joseph et questionne le maire sur l'usine Badin car il ne comprend pas pourquoi il faut une résidence d'artistes. Il déchaîne les lazzis du maire qui lui parle comme s'il était totalement inintelligent : « on va vous expliquer M. Aurouze, ne vous affolez pas... » faisant rire tout le monde...

C'est un procédé absolument infect !

On a pu remarquer aussi que M. Lissy s'est répandu en courbettes avant le vote, pour remercier le maire des 40 000€ qu'il accordait au FJT dont il est président, pour féliciter Paskale Rougon qui est la directrice du même FJT et qui est aussi sa collègue au conseil municipal (adjointe au personnel). Lorsqu'il y a une délibération sur un organisme que l'on préside ou que l'on dirige il est recommandé de ne pas participer au vote. Mais il est surtout demandé que l'élu



ou les élus quittent la salle pour ne pas influencer le vote.

M. Daroux qui, habituellement, est plutôt digne a aussi multiplié les signes d'allégeances.

Enfin, une dernière mention pour

moment où chaque conseiller de la majorité viendra s'agenouiller pour recevoir son coup d'épée ! Et où l'opposition sera passée à la roue...

Quant à la démocratie, on est aussi au Moyen Age !

Paskale Rougon interpelle Jean-Claude Eyraud de façon très désagréable pour répondre au sujet de l'étude sur les risques psychosociaux encourus par le personnel (sujet qui a été abordé bien avant) : «vous m'écoutez M. Eyraud, je vous parle» alors qu'elle-même sort du conseil des heures entières et parle avec ses petits camarades quand l'opposition s'exprime.

Quand Jean-Claude Eyraud demande à ce que l'opposition soit présente en CAP-CTP et qu'il signale que dans la mandature précédente elle y était : le maire répond «non M. Eyraud vous n'y serez jamais, on travaille très bien sans vous ! »

On peut aussi remarquer le vocabulaire de notre édile : il parle «d'opération coup de poing» pour le nettoyage de la ville. Et se vante «de ne pas apparaître sous les banderoles, lui» à propos de la manifestation pour la suppression de poste à l'école Bellevue.

Cécile Leroux

# «NON-DEBAT» SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011 :

**Ce débat s'est déroulé dans un contexte d'illisibilité, d'instabilité financière et de dépendance aux décisions de l'état.**

Sur le contenu du document remis par la majorité, nous regrettons une fois de plus l'absence d'un paragraphe sur la gestion de la programmation financière pluriannuelle ou le programme pluriannuel des investissements : les différents projets et leur avancement, les masses financières et leur échelonnement, l'actualisation des affectations par compétence, la mise en place de la procédure des autorisations de programmes/ crédits de paiement (AP/CP). *Le maire nous dit que c'est impossible, alors que les autres collectivités le font.*

En principe en mars 2011, chaque collectivité sera informée de ses bases prévisionnelles de taxe d'habitation et taxes foncières.

Globalement, les dotations de l'état baisseront en 2011, 2012 et 2013.

La crise économique et financière qui a ébranlé le monde ne semble pas avoir affaibli la domination des schémas de pensée qui orientent les politiques économiques depuis trente ans.

Le pouvoir de la finance n'est nullement remis en cause dans ses fondements. En Europe, au contraire, les états, sous la pression des institutions internationales et des agences de notation, appliquent avec une vigueur renouvelée des programmes de réformes et d'ajustements structurels qui ont dans le passé démontré leur capacité à accroître l'instabilité et les inégalités.

L'actuelle crise est bien d'avantage qu'une crise économique. C'est aussi une crise sociale, sur fond de crise écologique et géopolitique, qui témoigne sans doute d'une rupture historique.



## Les fondamentaux budgétaires de la ville de Gap

L'augmentation des taux des 4 taxes a été régulière (sauf pour les exercices précédant les élections).

La majorité parle de fiscalité modérée, mais elle oublie de rajouter à l'augmentation des taux qu'elle a décidée, celle des bases votée dans le cadre des lois de finance.

En fait l'augmentation des 4 taux de fiscalité est supérieure (par exemple en 2010 la taxe d'habitation a augmenté de 3,2%) à l'inflation qui a été de 1,6 % et bien supérieure à l'augmentation des revenus de nos concitoyens qui sont toujours plus nombreux à se retrouver dans la précarité et la pauvreté. Dans le contexte de crise que nous connaissons, il serait inconcevable d'augmenter encore la pression fiscale.



**Le groupe G.A.U.C.H.E s'opposera à l'augmentation des taux des 3 taxes en 2011 (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti).**

La majorité note comme une satisfaction la baisse des dépenses de personnel. Nous ne partageons pas cette analyse.

En effet, pour notre collectivité, les charges de personnel sont de 572 euros /an et par habitant alors qu'elles sont de 800 euros/an/habitant pour la moyenne des ville de notre taille.

Nous constatons une baisse évidente des services rendus à la population, c'est ainsi que le directeur général des services techniques a publié le 1er février une note interne indiquant « que la ville étant actuellement perçue comme sale, il est nécessaire qu'à titre exceptionnel en cette période, le service du nettoyage soit momentanément renforcé... »

Dans le cadre de la préparation des élections cantonales nous rencontrons en centre ville de nombreux habitants mécontents de la propreté des containers enterrés. Lors de leur inauguration, le maire s'était engagé à mettre en place un nettoyage ..... Qu'en est il aujourd'hui, ce mécontentement ne relève t'il pas d'un manque de personnel ?

Il faut noter également que certains citoyens nous font remarquer que le Centro ne circule pas régulièrement et d'autres nous signalent la présence de voitures «ventouses ».

En conclusion sur les charges de personnel, nous espérons que l'adhésion au comité national de l'action sociale (CNAS ) que nous soutenons, ne sera pas financée sur le dos des agents, en ayant une politique de non remplacement des arrêts ma-

ladie, des départs en retraite et de faibles avancements des carrières, l'ensemble conduisant la collectivité à mettre en place à la demande des syndicats un audit sur les risques psychosociaux (RPS) . *Cet audit, rétorque l'adjointe, est réalisé à titre préventif et non parce qu'il y a des problèmes !*

La majorité note une baisse de l'encours de la dette.

Il est toutefois à noter que la dette par habitant du budget général est de 1760 euros, elle est de 1082 euros/habitant, pour la moyenne des villes de notre taille.

Nous ne partageons pas l'optimisme du maire sur l'évolution de l'encours de la dette. En effet d'importantes opérations sont engagées ou vont s'engager et conduiront la ville à contracter de nouveaux emprunts :

- le stade de glace qui n'est pas financé et dont les crédits de paiement sont étalés sur plusieurs années (le conseil régional n'a toujours pas décidé de le subventionner),
- l'alimentation en eau potable de la ville,
- l'aménagement du quartier de la place de la République,
- la rocade qui sera étalée sur plusieurs exercices,
- l'aménagement du quartier de la gare,
- l'agenda 21,
- la mise aux normes d'accessibilité des transports publics d'ici 2015,
- la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), d'ici 2015,
- l'aménagement de la plaine de Lachaup,
- la rénovation de la zone piétonne,
- la rénovation du stade nautique,
- l'aménagement du giratoire des Fangebots....

Françoise PERROUD  
& Jean-Claude EYRAUD

**Rendez-vous au conseil municipal du 14 avril prochain pour le vote du budget primitif 2011.**

## En Séance...

### Questions du groupe G.A.U.C.H.E.

#### Plateau de Bayard

L'hôtel restaurant Garcin sur le plateau de Bayard est à vendre depuis plusieurs mois. Il nous semble que cette opportunité d'achat devrait être étudiée par la ville. En effet cette propriété pourrait être intégrée dans le patrimoine et servir d'accueil de jour de notre centre d'oxygénation et de lieu de promotion touristique pour le Champsaur/Valgaudemar et le gapençais. De plus il permettrait un accès intelligent et non dangereux au site de golf et de ski de fond.

#### Réponse :

**L'évaluation domaniale est de 340 000 €, les prétentions du vendeur sont de 1,5 M€ (affaire à suivre...)**



#### Deux classes sous la menace

L'inspecteur d'académie envisage deux nouvelles suppressions de poste à Gap. Les écoles concernées seraient Bellevue et Anselme Gras. Vous avez reçu les parents d'élèves.

Vous avez déclaré en commission éducation, vous en remettre aux chiffres de prévision du nombre d'élèves inscrits présentés par l'inspecteur d'académie, or c'est la mairie qui fait les inscriptions et qui peut fournir les effectifs. Actuellement les enfants de 3 ans scolarisables à Bellevue ne sont pas comptabilisés, pour quelle raison ?

Qu'envisagez-vous de faire pour vous opposer à ces nouvelles fermetures de postes qui viennent se rajouter à celles que nous connaissons depuis 2008 et particulièrement dans ces deux écoles et qui mettent en danger l'encadrement et le développement des enfants de ces quartiers ?

Le groupe G.A.U.C.H.E. propose l'adoption d'une motion (voir projet ci dessous) afin de s'opposer à cette décision qui est le résultat de la politique du gouvernement de supprimer un fonctionnaire sur deux et l'abandon du service public.

#### Projet de motion :

« L'inspecteur d'académie envisage à Gap, deux nouvelles suppressions de poste.

Les écoles concernées seraient Bellevue et Anselme Gras.

Le conseil municipal constate que le calendrier électoral s'impose dans le déroulement des prises de décisions. Il affirme sa grande vigilance et s'oppose aux orientations prises qui se placent délibérément dans une politique qui ne garantit pas la qualité et l'attractivité de l'école publique. Il s'inquiète des suppressions de postes et de classes qui mettent en péril le service public de l'éducation. »

#### Réponse :

**Nous travaillons auprès de l'inspection d'académie, nous recevons les parents d'élèves...à suivre...pas de réponse sur le projet de motion. Explication très confuse sur le nombre d'enfants prévus dans ces écoles à la rentrée et sur le nombre d'enfants de moins de 3 ans. Les parents d'élèves ont fait eux-mêmes le travail de recensement et disent qu'il y aura 15 enfants de plus.**

#### Défense de la desserte ferroviaire des Hautes-Alpes

Depuis des mois les citoyens du gapençais s'inquiètent des dysfonctionnements des lignes SNCF desservant notre département.



La desserte ferroviaire doit être améliorée et pérennisée notamment le train de nuit Briançon Paris, cela permet le désenclavement de nos zones rurales et de montagne et l'utilisation modérée de la voiture.

Le groupe G.A.U.C.H.E. propose l'adoption d'une motion (voir projet ci-dessous) exigeant que la SNCF remplisse ses obligations de service public.

### **Projet de motion :**

« Le conseil municipal de Gap constate que depuis plusieurs mois, les citoyens s'inquiètent pour l'avenir du train Paris Briançon. Il s'étonne des déclarations de Mr PEPY, président de la SNCF annonçant la suppression progressive des places couchettes, ce qui est totalement incompatible avec un confort minimum des usagers. Il est demandé de revenir sur cette orientation.

Il constate et regrette des dysfonctionnements de la ligne des Alpes et des irrégularités des horaires.

Considérant qu'une bonne accessibilité est un élément fondamental aussi bien pour permettre aux citoyens de se déplacer que pour garantir l'activité touristique, le conseil municipal de Gap demande au Ministre des transports de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la pérennité d'une desserte ferroviaire de qualité des Hautes Alpes. »

### **Réponse :**

**Le maire a proposé le texte de la motion adopté par le conseil général des Hautes Alpes. Celui-ci a été voté à l'unanimité.**

## **Et toujours en Séance...**

■ **A l'ouverture de séance notre groupe s'est indigné sur la fermeture du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Hautes-Alpes (CIDFF).** Cette structure avait un rôle très important dans le département. Elle recevait plusieurs centaines de femmes par an, dont une grande partie était en grande souffrance et victimes de violences : femmes battues, endettées, seules avec enfants. Nous proposons qu'une réflexion se mette en place pour qu'une structure consacrée aux droits des femmes soit rapidement remise sur pieds.

■ **Nous serons prochainement destinataires de la liste complète des demandes de subventions présentées par les associations.**

■ **Notre groupe s'est félicité de l'adhésion de la collectivité au Comité National d'Action Sociale (CNAS).**

Ce résultat a été obtenu grâce à l'action des agents de la ville et de leurs syndicats (CGT, CFDT & FSU). Dès la séance du 15 mai 2009, nous nous étions clairement pro-

noncés pour l'adhésion à cette structure de l'économie sociale et solidaire.

Il est à noter que l'adjointe chargée du personnel s'était, à l'époque, opposée à cette adhésion prétextant que ce dispositif ne favorisait pas le personnel des catégories les plus basses.

Nous avons proposé également que les salariés de l'office du tourisme bénéficient de l'action sociale de la ville.

Le maire a indiqué le 18 février lors de la remise des médailles du travail, que cette possibilité était à l'étude (à suivre...)

■ **Une délibération propose d'accueillir dans la collectivité territoriale des jeunes qui veulent effectuer un service civique.**

Nous rappelons que cela va coûter 100€ à la ville pour des jeunes qui travailleront à mi-temps pendant un an. (L'Etat prend en charge 550€).

Ceci risque de favoriser les emplois précaires et d'empêcher de véritables embauches de jeunes. De plus lorsqu'ils terminent leur contrat, ils n'ont droit ni au chômage, ni au RSA.

**Prochain conseil municipal :  
le jeudi 14 avril 2011 à 18h15,  
Vote sur le budget primitif 2011.**

**Réunion de préparation : le mardi 12 avril à 18h,  
Salle «La Mutualité», Immeuble le Saint-Denis à Gap.**